

---

## Paroles et actes : l'opposition en exil sous le second Empire (1851-1870)<sup>1</sup>

Sylvie Aprile

The exile suffered by French republicans who were forced to flee France in the aftermath of the revolutionary days of 1848 and 1849 and after the coup d'état of Louis-Napoléon Bonaparte, the future Napoléon III, on 2 December 1851, offers a privileged observation post to analyse the forms of political and committed literature. In particular, it allows us to see how forms of opposition are reconfigured when they no longer have access to the usual places of politics. This article aims to recall the scope and difficulties of this militant production, but also to understand the complex relationship between action and speech: does writing really allow one to act? The debate revolves around the question of tyrannicide. If the use of violence is not necessarily condemnable, is it still advisable at a time when the right to vote and pacifism are developing? .

Keywords: *Exile – Press – Tyrannicide – Attack – Pamphlet*

---

A la mitan du XIXe siècle, l'exil subi par les républicains français qui sont contraints de fuir la France aux lendemains des journées révolutionnaires de 1848 et 1849 et surtout après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, le 2 décembre 1851, offre un poste d'observation privilégié pour analyser les formes de la littérature politique et engagée. Il permet tout d'abord de voir comment se reconfigurent les formes d'opposition quand elles n'ont plus accès aux lieux du politique habituels que sont la presse et le parlement, l'organisation des élections ou les pétitions. Privés de leurs pratiques habituelles écrites et orales, les journalistes et écrivains français sont conduits à

---

<sup>1</sup> *Actes et paroles* est un recueil en quatre volumes des textes politiques, discours et interventions prononcés. Par Victor Hugo pendant sa carrière de parlementaire et d'écrivain engagé. Le titre est ici volontairement inversé.

découvrir et à s'inscrire dans la production étrangère de journaux et d'ouvrages – il sera ici surtout question de l'exil en Belgique, en Angleterre – et de participer à l'élaboration d'un nouveau journalisme transnational. La littérature d'exil et en exil est soumise à de fortes contraintes – langue, censure- mais elle offre aussi une gamme très large d'opportunités qui font circuler les auteurs d'une forme à une autre tout en les hiérarchisant et en s'appuyant sur des formes marginales et périphériques comme la lettre ouverte ou le pamphlet. La littérature en exil peut ainsi être plus que d'autre forme d'écriture politique, une réflexion sur la presse et surtout sur la place du journaliste dans l'action politique comme dans la littérature<sup>2</sup>. L'exil français sous le second Empire dure près de vingt ans jusqu'au retour de la République le 4 septembre 1870 après la défaite des armées impériales contre la Prusse. Un rapide tour d'horizon des œuvres qui sont alors publiées à l'étranger fait apparaître un bilan en demi-teinte ou au moins mitigé. Des œuvres majeures comme le roman *les Misérables* de Victor Hugo et le recueil de poème, les *Châtiments* sont rares et entourés d'ouvrages beaucoup moins célèbres et moins percutants. C'est encore Hugo qui est l'auteur du pamphlet le plus fameux *Napoléon le petit* qui paraît dès 1852.

En exil, la presse et les journalistes français ne prennent pas la tête d'un journalisme radical à égalité avec *la Nouvelle Gazette rhénane* de Marx ou les publications chartistes anglaises. C'est cependant surtout via le journal *l'Homme* dirigé par le proscrit français Ribeyrolles dont la maison d'édition fondée par un Polonais est située à Jersey que la tribune internationale de l'exil existe durant quelques années et attaque à la fois l'Empire et les puissances monarchistes européennes. Cet article a pour but à la fois de rappeler la portée et les difficultés de cette production militante mais aussi de comprendre la complexe relation entre l'action et la parole, écrire permet-il véritablement d'agir ? C'est notamment autour de la question du tyrannicide que se noue le débat. L'usage de la violence s'il n'est pas forcément condamnable et condamné est-il encore recommandable à l'heure où le droit de vote et le pacifisme se développent ? Peut-on tout écrire ?

## 1. Les voix de l'exil, la presse des exilés

Les hommes politiques qui sont condamnés à l'exil en 1851 ou qui ont déjà pris la fuite au lendemain des journées de juin 1848, de la manifestation du 13 juin 1849

---

<sup>2</sup> Sur la littérature d'exil, J.-M. Palmier, *Weimar en exil*, Paris, Payot, 1998 ; E.W. Said, *Réflexions sur l'exil*, Arles, Actes sud, 2008 (réed).

contre l'invasion de Rome par les Français et surtout après le coup d'état du 2 décembre 1851 ont pour la plupart d'entre eux déjà une expérience d'écriture mais elle est souvent récente. S'ils ont déjà été journalistes ou auteurs de romans, de pièces de théâtre ou poètes sous la monarchie restaurée, ils n'ont guère pu exprimer leurs talents de polémistes dans un contexte politique marqué par la censure sous le gouvernement de Louis-Philippe. Certes ce sont les journalistes du *National* et de *la Réforme* qui ont été à la tête de la campagne des banquets qui a conduit la protestation révolutionnaire de 1848 mais ces deux publications sont plutôt mesurées et ce sont surtout les toasts portés dans les réunions qui appellent clairement avant février 1848 à l'avènement de la République. Ledru-Rollin et Louis Blanc vont tenter de lancer des journaux en exil mais sans grand succès. *La voix du proscrit* devenu *Le proscrit* institué par Alexandre Ledru-Rollin en 1849 cesse de paraître en 1851, faute de moyens. Ledru-Rollin comme beaucoup de membres de premier plan de la seconde République cherche surtout par ses publications à justifier l'échec de la République, sa propre résistance et à envisager le futur. Son talent critique, il le met curieusement au service d'une publication intitulée *De la Décadence de l'Angleterre*, qui fait scandale car elle attaque la vie politique en Grande-Bretagne.<sup>3</sup> L'ouvrage, en deux tomes, est surtout une compilation de données fournies par les journaux britanniques et le parlement et le propos qui est la comparaison avec les apports de la révolution et de la république en France n'est guère percutant. Louis Blanc fait lui figure d'exception en rédigeant de nombreux articles dans la presse britannique sur des sujets de société. Il poursuit parallèlement son œuvre d'historien en publiant les derniers volumes de son *Histoire de la Révolution française*. Celle-ci se nourrit de ses lectures à la British Library de Londres.

La plupart des exilés sont devenus journalistes au moment même où ils sont devenus parlementaires ou maires ou commissaires de la République (nouveau nom des préfets sous la seconde république) voire ambassadeurs. Leur expulsion ou leur départ en exil les privent de cette nouvelle situation. L'exercice de cette profession de journaliste a donc été bref, lié à l'explosion de la presse au printemps de la révolution de 1848. Ils ont durant quelques mois au mieux quelques années, créé ou animé une presse provinciale ou parisienne, républicaine ou socialiste et cette fonction de contributeur, rédacteur régulier ou propriétaire de journaux a joué un rôle majeur dans leur inculpation et leur bannissement après 1851. La profession de journaliste est donc pour eux très clairement rattachée à leur engagement politique plus qu'à

---

<sup>3</sup> *De la Décadence de l'Angleterre*, par M. Ledru-Rollin ; Paris, 1850, 2 vol. in-8°.

une longue carrière. Ils ont eu précédemment majoritairement des métiers d'avocats, professeurs qu'ils ne peuvent plus continuer à exercer à l'inverse de ceux qui ont un métier manuel. Ceci constitue d'ailleurs l'un des éléments d'incertitude qui pèse sur leur itinéraire militant et professionnel avant et pendant l'exil et leur dénomination d'écrivains ou de journalistes.

Si Hugo ne s'occupe plus directement de journaux durant l'exil, ses lettres, ses proclamations et des extraits de son œuvre seront reproduites largement dans la presse des exilés. Il se déclare également solidaire de leur action lorsqu'ils sont expulsés de Jersey et quittent avec eux l'île pour celle de Guernesey, sa voisine.

Seule autre figure de la même envergure, Edgar Quinet, exilé comme lui tout d'abord en Belgique, ne choisit pas la Grande-Bretagne mais la Suisse où il poursuit son œuvre philosophique et historique. Il ne publie guère dans la presse et s'y signale seulement par un hautain refus de toute grâce ou amnistie. Les exilés sont eux pour la plupart sans ressources, confrontés à des nécessités matérielles nouvelles et doivent pour la plupart trouver un emploi nouveau pour vivre. Ecrire et publier sous toutes les formes possibles sont des activités dotées d'une double finalité : poursuivre le combat politique et survivre. Pour ces avocats, notaires, médecins mais aussi ouvriers, les compétences les mieux reconnues sont leur connaissance de la langue française. L'espace public d'expression étant réduit à néant, sans tribune parlementaire et sans mandat politique, il devient important pour ces républicains de continuer à exister grâce aux « tables de la proscription » (liste des condamnés), des almanachs mais aussi des journaux<sup>4</sup>. Voir son nom imprimé a valeur de « passeport », d'identifiant, à une époque où n'existe pas de statut de réfugié. Être journaliste se décline alors de façons graduées qui vont du travail rétribué dans la presse étrangère à la fondation de journaux français à l'étranger. L'une des spécificités des hommes de plume français est d'ailleurs leur faible insertion dans la presse étrangère. La raison en est simple : elle tient à leur méconnaissance de la langue anglaise, la Grande-Bretagne étant pourtant leur principale destination.

A Jersey puis Guernesey, les Français découvrent l'importance de la presse radicale étrangère qu'ils connaissaient souvent mal mais s'y investissent peu préférant s'impliquer dans la publication d'un journal en français mais qui est un journal de la proscription européenne, *l'homme* dont l'imprimerie est dirigée par un Polonais en exil, Zeno Swietowslawki. Ce journal est écrit et composé par des journalistes et des typographes venus de toute l'Europe : italiens, polonais et français, formés pour la plupart sur le tas à l'exception des frères Pierre et Jules Leroux qui

ont fondé dans les années 1840, l'imprimerie communautaire de Boussac en France<sup>5</sup>. Le rédacteur en chef de ce journal est un Français, Charles Ribeyrolles. Il est, selon Charles Hugo, l'un des fils de Victor Hugo, le journaliste par excellence: «*L'exil a eu son journaliste et son journal. Le journaliste s'appelait Ribeyrolles; le journal s'appelait L'Homme*»<sup>6</sup>. Ribeyrolles est aussi une exception parmi les journalistes de l'exil. Originaire du Lot, fils d'une famille aristocratique, il a commencé sa carrière dans la presse parisienne comme simple contributeur, puis en province et s'y est fait un nom avant la révolution de 1848. Après avoir travaillé à la *Revue de France* où il faisait la « littérature » c'est à dire où il publiait des études sur des auteurs (Mirabeau, Chateaubriand), il a été appelé par le journal *l'Emancipation de Toulouse* en raison de « sa patte parisienne ». En 1848, il succède à la direction de la *Réforme*, à Ferdinand Flocon devenu membre du gouvernement provisoire. Il a également tenté une carrière de romancier qui reste modeste. Charles Hugo, fils de Victor Hugo lui consacre tout un chapitre dans *Les hommes de l'exil* :

Il y a eu dans l'exil des œuvres personnelles sublimes, mais il n'y a pas eu d'œuvre collective, à la fois plus fière plus ignorée que l'Homme. Était-ce réellement un journal ? Non. C'était plus ; c'était moins. C'était le cri plutôt que la parole, l'explosion plutôt que la discussion. On eut dit l'âme de la proscription. Debout tout entière dans la nuit.<sup>7</sup>

Charles Hugo décrit ici avec finesse à la fois la force de ce journal mais aussi ses limites. Si les objectifs de ce journal sont politiques, il ne se compose guère des rubriques traditionnelles de la presse et sert surtout de relais entre les proscriptions et les différents lieux de relégation. Charles Hugo poursuit ainsi :

Il [*L'homme*] racontait Belle-Isle, Le Mont Saint-Michel, Cayenne, Lambessa. Il solennisait les grandes dates révolutionnaires ; il glorifiait la Pologne et la Hongrie, il flétrissait les czars... [...] Partout aux écoutes des résurrections, il encourageait l'Irlande en Angleterre, la Vénétie en Italie, la Grèce en Orient. Il annonçait John Brown en Amérique, Garibaldi en Sicile. À Londres, il tendait la main au journal de Reynolds et à *la Cloche* de Herzen, il répétait les proclamations de Kossuth, les manifestes de Mazzini, les déclarations de Louis Blanc, les lettres laconiques de Schœlcher, les pamphlets imagés

---

<sup>5</sup> Voir S. Aprile, *Voices of Exile. French Newspapers in England*, dans *Exiles from European revolutions*, S. Freitag (dir.), New York/Oxford, Berghahn Press, 2003, pp. 149-164 et Th.C. Jones, *Rallier la république en exil. L'homme de Ribeyrolles*, dans *Quand les socialistes inventaient l'avenir, 1825-1860*, Th. Bouchet et alii (dir.), Paris, La Découverte, 2015, pp. 348-360.

<sup>6</sup> Ch. Hugo, *Les Hommes de l'exil*, Paris, Lemerre, 1875, p. 62.

<sup>7</sup> *Ibidem*.

de Pyat, les discours de Ledru-Rollin et de Victor Hugo. Il rallia les trainards, il relevait les défaillants, et soutenait avec acharnement le moral de la proscription.<sup>8</sup>

*L'Homme* tel qu'il est incarné par Ribeyrolles ne s'intéresse à l'actualité politique qu'en fonction de son retentissement sur l'exil et quand elle prophétise la fin des régimes nés de la contre-révolution. Derrière le lyrisme exprimé par Charles Hugo se cache en réalité une existence quotidienne difficile et une moins grande harmonie. Le journal n'a guère d'audience : il trouve ses abonnés parmi les proscrits et quelques amis de la France à Jersey et manque d'argent<sup>9</sup>. En mars 1855, Victor Schoelcher, une des grandes figures de la proscription refuse de continuer à subventionner le journal et les raisons qu'il invoque, portent à la fois sur le fonds et sur la forme. Il ne veut plus cautionner, dit-il, un journal qu'il juge « mal fait » et « qui ne suit pas d'assez près la politique quotidienne et s'ouvre constamment à des noms qui devraient être laissés à la porte »<sup>10</sup>. Les reproches de Schoelcher sont fondés : *L'homme* n'informe guère ses lecteurs et juge plus qu'il ne détaille les événements de France ou d'ailleurs. *La Voix du proscrit* de Ledru-Rollin avait déjà fait face aux mêmes critiques, que son rédacteur avait cru régler en déclarant : « Rédigée à Londres, notre feuille n'a pas la prétention d'alimenter la curiosité de ses abonnés. »<sup>11</sup>. La réponse avait le mérite d'être claire mais elle explique aussi la fin brutale de ces journaux qui fonctionnent surtout dans un entre-soi. L'autre écueil est celui de la grande division des proscrits. *L'homme* se veut une tribune ouverte à tous les courants politiques, ce qui déplait aux plus modérés comme aux plus radicaux. Le journal *l'Homme* n'est porteur d'un véritable message polémique que lorsqu'il publie un article intitulé « Lettre à la reine d'Angleterre » écrit par le proscrit Félix Pyat et publié le 10 octobre 1855. L'effet semble d'ailleurs plus violent que les propos eux-mêmes. Pyat critique la venue de la Reine d'Angleterre en France lors de l'exposition universelle, Napoléon III s'était rendu l'année précédente à Londres et

---

<sup>8</sup> Belle-Isle, le Mont-Michel, Cayenne, Lambessa sont les principaux lieux de détention où sont emprisonnés les républicains. Ribeyrolles a publié en 1853 à l'Imprimerie universelle *Les bagnes d'Afrique* où il dénonce la répression subie par les républicains et démocrates après le coup d'état et l'instauration de l'Empire.

<sup>9</sup> Le journal se compose de quatre pages divisées en trois colonnes. A l'origine, l'abonnement annuel est vendu 3 pence. Des bureaux d'abonnement sont ouverts pour la vente et les abonnements à Londres, Birmingham, mais aussi en Suisse et aux Etats-Unis. Le journal est interdit en France. *L'Homme* insère dans sa dernière page de nombreuses petites annonces : les offres ou demandes d'emplois des proscrits y côtoient des publicités pour leurs ouvrages imprimés par la maison d'édition du journal.

<sup>10</sup> Victor Schoelcher est surtout connu aujourd'hui pour le rôle de premier plan qu'il a tenu dans l'abolition de l'esclavage en 1848.

<sup>11</sup> *La voix du proscrit*, n. 3.

les articles parus alors dans *l'Homme* n'avaient guère suscité d'émotions. Félix Pyat y accusait la reine d'avoir sacrifié son honneur et sa « pudeur » en acceptant de rencontrer l'empereur Napoléon III. Ces critiques adressées au corps même de la souveraine choquent plus qu'une critique de son alliance avec l'Empereur. Dans son ouvrage, *Les hommes de l'exil*, Charles Hugo a détaillé la scène où l'on brûle en place publique un numéro du journal.

Cette fois-ci l'article vaut aux journalistes et à l'imprimerie de *l'Homme* d'être expulsés de Jersey. Expulsion surtout symbolique car le journal se replie à Londres où il reparaît le 17 novembre mais il cesse d'exister en août 1856 après avoir connu plusieurs interruptions et changements d'imprimeurs. Les quarante proscrits expulsés vont pour la plupart comme Hugo s'installer à quelques miles de Jersey, à Guernesey.

La situation est différente en Belgique mais les polémistes y sont aussi peu nombreux. L'insertion des exilés est a priori plus aisée dans la presse francophone en Belgique mais elle est limitée par la suspicion qui entoure leurs écrits. Les Français bénéficient dans la presse belge d'une relative liberté de ton, mais sur des sujets jugés inoffensifs. Si Thoré alias Burger écrit des articles incisifs c'est sur les Belges et leurs mœurs pas sur leur vie politique. Les propos sont sujets à des articles plus mesurés, voire absents. La censure belge interdit depuis la loi Faider de décembre 1852 toute offense contre l'Empereur français. La publication dans *L'Office de publicité*, en juillet et septembre 1862, de deux articles de Proudhon le contraignent à regagner la France. Les propos qu'il y a tenus à l'égard de la Belgique ont été mal interprétés ; ses détracteurs ont compris que Proudhon souhaitait une annexion rapide du petit royaume par l'Empire.

En août 1866, Pierre Vésinier est lui emprisonné en Belgique pour avoir écrit un pamphlet contre l'Impératrice intitulée *Le Mariage de l'Espagnole*. L'ouvrage est leste, et Vésinier n'est pas soutenu par la proscription française à Bruxelles qui juge également l'ouvrage immoral. Vésinier doit s'appuyer sur les solidarités belges et internationales<sup>12</sup>. Les proscrits partagent ici clairement avec les autorités belges une même morale. Celles-ci qualifient en effet cet ouvrage et d'autres œuvres de Vésinier de libelles honteux, où l'auteur se complait à créer les situations les plus déshonorantes. En Belgique, les Français créent plus aisément des revues que des

---

<sup>12</sup> H. Wouters, *Documenten Betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1866-1880)*, Editions Nauwelaaerts, Louvain, vol. I, 1970, p. 20.

journaux. Pascal Duprat publie à partir de 1855, *La libre recherche*, organe de réflexion de toute la proscription européenne, revue plus philosophique que militante<sup>13</sup>.

Les plus grandes œuvres qui dénoncent le régime de Napoléon III sont sans conteste les pamphlets, romans et poèmes de Victor Hugo qui entrent clandestinement en France et dont la censure n'arrive pas à empêcher la diffusion. L'œuvre de Hugo fournit même un gagne-pain à de nombreux proscrits sans emploi : hommes sandwiches à Londres qui en font la publicité, voyageurs aux États-Unis qui touchent un pourcentage sur les ventes réalisées. Autour de cette œuvre « phare » se développe également toute une série de publications sous forme de brochures, de petits ouvrages de fiction qui n'ont pas la même audience mais circulent selon les mêmes réseaux de contrebande et assurent quelques revenus. La mort de *l'Homme* en 1856 est un coup fatal pour ses rédacteurs et plus encore pour son rédacteur en chef, Ribeyrolles. À partir de ce jour, écrit Charles Hugo : « Il vécut désorienté, se croyant inutile, et alla porter au Brésil son talent, son courage et son agonie »<sup>14</sup>. Ribeyrolles tente à nouveau d'écrire mais ne parvient à achever un roman épique intitulé *Les filles de Milton* et quitte la Grande-Bretagne pour le Brésil<sup>15</sup>. Il se reconvertit néanmoins en écrivain en entreprenant alors avec un autre proscrit, Victor Frond, un ouvrage majeur sur le Brésil, *Le Brésil pittoresque*, qui paraît en 1860. Cet ouvrage subventionné par Pedro II est une sorte de reportage écrit et visuel, accompagné de lithographies. Cet exemple de reconversion du journalisme d'opposition à la littérature subventionnée par un monarque étonne même si Hugo a défini la photographie comme une forme de lutte contre l'Empire. Elisée Reclus et Alphonse Esquiros participent de leurs côtés à la publication de plusieurs « Guide Joanne » sur la Grande-Bretagne, premiers guides de voyages français pour les touristes. Ce recours à une écriture qui n'a aucune prétention littéraire ou politique choque contemporains et historiens, mais elle garantit des moyens de subsistance et n'est pas dénuée d'une emprise sur l'actualité ou sur les nouvelles sciences qui se développent. Si l'on en vient à mettre en balance dans les publications d'exil, le journalisme et la littérature force est de constater que l'œuvre la plus percutante reste celle des *Châtiments* et le roman le plus célèbre, les *Misérables*. Charles Hugo a constaté mais sans véritablement le déplorer - à travers l'expérience française - l'impossibilité

---

<sup>13</sup> G. Weill, *Histoire du parti républicain en France*: «L'union que Mazzini, Ledru-Rollin et Kossuth cherchaient à faire en vue de l'action politique, d'autres voulurent la réaliser dans le domaine des idées» (p. 301).

<sup>14</sup> Hugo, *Les hommes de l'exil* cit, p. 62.

<sup>15</sup> Ch. Hugo, *La Bohème dorée*, Paris, Michel Lévy frères, 1860 p. 28.



d'un journalisme d'exil et la force peut être de la littérature pour dénoncer l'oppression politique:

Faites donc le grand journal de l'exil ! » disait un jour, en mars 1852, dans la rue de la Madeleine [à Bruxelles], M. Victor Hugo à M. Émile de Girardin. Celui-ci se récuse : « on ne fait pas le journal de la solitude. On ne fait pas le journal du silence. Le journal de l'exil, pour qui ? Pour l'étranger ? Il ne le comprendrait pas. Pour la France ? Elle ne l'entendrait pas ». Par toutes ces raisons, l'exil ne pouvait être, pour lui, un poste de combat, ni l'étranger un lieu de séjour. M. de Girardin devait donc rentrer, et il est rentré en France [...] L'exil est un poste de combat pour l'historien, qui y trouve aisément des bibliothèques et des archives, pour l'orateur qui peut s'y créer une chaire, pour le poète qui y rencontre partout le silence qu'il veut et l'isolement qu'il aime.

L'exil des proscrits autant par sa spécificité qui conditionne l'éloignement du champ politique et de la capitale parisienne que par son inscription temporelle au moment où une presse nouvelle se développe, ne parvient pas à inscrire une nouvelle forme de protestation. Hugo à son retour tentera encore de lancer des journaux mais la presse devient de moins en moins un instrument indépendant des plumes occasionnelles et nomades.

## 2. L'impossible tyrannicide ?

L'acte militant par excellence est l'attentat et sa conséquence la mort du tyran. Mais si l'idée du tyrannicide peut être suggérée, la scène et les personnages sont quasiment absents de la littérature de l'époque. Rares sont mêmes les allusions : seule ou presque la comparaison entre l'empereur Tibère et Napoléon III suggère une issue identique et fatale, alliant crime et renversement du pouvoir. Pourtant si l'on se réfère au témoignage de Maxime du Camp, Victor Hugo lui-même appelle au meurtre dans un des poèmes des *Châtiments*. Mais l'essayiste ne mentionne pas le poème suivant, intitulé significativement « Non », qui récuse celui qui précède. Parmi les proses philosophiques de Victor Hugo dans les années 1860-65, se trouve une étude de quelques pages intitulée *Le tyran*, texte qui mêle histoire et actualité. On y voit défiler à la fois les tyrans du passé et les fictions qui les ont mis en scène ou qui en sont inspirées, fictions et réalités étant traitées sur le même plan, et leurs auteurs mêlés à leurs créations. Mais là où l'on attendrait une actualité française, Hugo ne dit rien de Napoléon III et l'on peut penser qu'il ne s'agit pas d'autocensure : il ne la pratique guère à son égard. Est évoquée en revanche, de façon fort classique, l'image du tyran oriental, incarnée dans les années 1860 par Abdul Medjid. Ce déplacement

est amplifié par d'autres exemples orientaux mais aussi africains et américains : roi sanguinaire du Dahomey, marchand d'hommes américain. L'Europe n'est pas épargnée mais les portes de la France ne sont pas franchies : l'Espagne et surtout la Pologne sont condamnées. Certes il y a une allusion transparente à la France: «Nous pourrions, si vous le souhaitiez, nous rapprocher encore. Voilà où en est l'humanité. Ici l'un se parjure, là l'autre pille, là l'autre torture, là l'autre exile et proscrit, là l'autre canonne, bombarde, fusille et mitraille, là l'autre assassine, là l'autre massacre».

Cette précaution, cette mise à distance me paraissent renvoyer à l'impossibilité pour Hugo et pour la plupart des proscrits, de répondre à la question qu'il pose: «Est-ce que vous ne trouvez pas que le moment est venu d'en finir avec les monstres?». La réponse hugolienne procède d'une conduite d'évitement et consiste, comme c'est souvent le cas, à se mouvoir sur une échelle de grandeur: le génie est plus grand que le tyran et par conséquent 'annihile'<sup>16</sup>.

C'est à travers l'illégitimité de la violence politique qu'est pensé le passage à l'acte le plus direct, c'est-à-dire le tyrannicide. Aucun des journalistes proscrits ne tentent directement d'assassiner Napoléon III<sup>17</sup>. C'est du moins l'image que, de concert, construisent la répression impériale et l'activisme des exilés, image encore de mise aujourd'hui. L'attentat contre l'empereur commis par l'italien Orsini en 1858 est inscrit dans l'histoire de l'indépendance italienne, comme si Orsini avait surgi du néant et avait agi hors de ce cadre européen de l'exil, sans contact avec les Français. Or la bombe a été fabriquée par un Français, Bernard, dont le procès et l'acquittement ont un grand retentissement en Angleterre. Les proscrits, tout comme bon nombre d'historiens du XXe siècle - mais pour des raisons fort différentes - ont choisi d'exclure cette figure du meurtrier politique de l'histoire des républicains sous l'Empire. Pierre Larousse, dans son dictionnaire, refuse qu'il puisse exister une

---

<sup>16</sup> M. du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle*, Paris, Hachette, 1949, p. 143: «Victor Hugo qui toujours a prêché l'abolition de la peine de mort, a écrit, dans les *Châtiments*, un vers dont les régicides se sont emparés. On dirait un ordre qu'ils se faisaient gloire d'exécuter: Tu peux tuer cet homme avec tranquillité. [...] Ce vers qu'Orsini citait avec emphase devant la cour d'assises». Voir P. Albouy, cité par G. Rosa, préface et commentaires à *Châtiments*, Paris, Le Livre de poche, 1985, p. 160.

<sup>17</sup> K. Salomé, *L'ouragan homicide. L'attentat politique au XIXe siècle*, Paris, Champ Vallon, 2011; avec G. Malandain et G. Mazeau, "L'attentat, objet d'histoire", *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, mars 2012 [en ligne: <http://lrf.revues.org>], S. Aprile, *Déposer un brevet sans déposer les armes? Exilés et inventeurs français durant le Second Empire*, dans «Revue d'histoire du XIXe siècle», 53 (2016), n. 2, pp. 79-96.

distinction entre les formes d'assassinat. La définition du *Grand Dictionnaire* pour « tyrannicide » est laconique : meurtre d'un tyran. La citation de Proudhon qui la complète peut paraître plus ambiguë : « Étant donné le tyran, le tyrannicide peut sembler en principe légitime ». Mais si l'exemple du républicain tyrannicide est cité, il appartient à une période spécifique, celle de la Révolution française. En dehors de cette acception, le terme est synonyme de régicide et le dictionnaire renvoie alors à ce mot. Aucun terme n'est créé pour appeler au meurtre de l'Empereur. L'article sur le tyrannicide se conclut par une critique sans appel « des meurtres politiques qui ont eu pour victimes des particuliers ». Pierre Larousse s'insurge contre l'idée qu'il puisse exister de bons et de mauvais assassins et prend pour exemple l'assassinat de Lincoln qui a indigné les républicains français. Ce problème du passage à l'acte s'estompe avec le temps. Les proscrits comme les opposants intérieurs spéculent, à partir des années 1860, sur la maladie de l'Empereur, dont la mort imminente offre un autre dénouement possible.

La représentation de la violence politique reste donc un acte de langage controversé. Il faut, longtemps après, refuser encore et toujours la violence et justifier le rôle de la parole. Louis Blanc, prononçant un des discours funèbres sur la tombe de Ledru-Rollin déclare en 1878 : « Est-ce que ce ne fut pas un acte de Ledru-Rollin que de fonder *La Voix des proscrits* ? Est-ce que les *Châtiments* de Victor Hugo ne furent pas un acte ? Les publicistes, philosophes, historiens, poètes sont des hommes d'action. J'assure que c'est agir que d'éclairer les esprits. Je n'admets pas lorsqu'on affirme l'action de la foudre que l'on nie celle du soleil. »

Cette tension entre acte et parole est encore plus omniprésente dans les œuvres marginales que l'on désigne alors comme pamphlétaires ou provocatrices. Ernest Cœurderoy par défi, folie ou rancœur, fait dans son ouvrage un choix idéologique provocateur. Il en vient à souhaiter l'invasion et la victoire des « barbares », les cosaques, sur la civilisation occidentale<sup>18</sup>. Les colonnes du journal de la proscription, *L'Homme* lui sont assez vite fermées - une note rend compte de cette décision dans le journal — il effraie même le Russe Herzen qui tient pourtant des propos assez proches sur la décadence de l'Europe civilisée, propos qui sont, eux, publiés dans *L'Homme*. C'est encore Félix Pyat qui est à l'avant-garde de la production pamphlétaire. Il est l'auteur des *Lettres d'un proscrit*, pamphlets enflammés adressés à Napoléon III mais qui attaque aussi le prétendant royaliste le comte de Chambord, le républicain Barbès. En 1858, il

---

<sup>18</sup> E. Cœurderoy, *Hurrah!!!! ou la Révolution par les cosaques*, Londres, 1854.

publie une apologie de l'attentat d'Orsini. A la suite de l'amnistie générale du 15 août 1869, Félix Pyat revient en France et devient journaliste au *Rappel*. Mais en dix-sept jours il est frappé de quatre condamnations pour délit de presse et il entre en clandestinité pour échapper à la prison. Peu après l'assassinat du journaliste Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte cousin de l'Empereur, lors d'un banquet démocratique qui a lieu le jour anniversaire de la mort de Louis XVI, Pyat fait lire par son ami Gromier un texte qui est le plus violent et le plus clairement un appel au meurtre. Il s'agit en réalité de deux textes : une lettre et un toast. Dans la première il écrit :

Aux citoyens du 21 janvier. Citoyens,

Je ne puis assister ce soir à votre banquet républicain. J'aurais voulu vous dire que le régicide est de droit, que de fait il est la base de toute grande et forte République, que toute dynastie est un bois qui repousse si on ne perpétue pas le bûcheron, qu'Athènes a élevé une statue à Harmodius, Rome à Scœvola. France ! où est la statue de Robespierre ? Enfin, j'aurais voulu conclure en vous disant que le meilleur moyen de commémorer les tyrans morts est d'abattre les vivants, qu'il n'est pas logique de fêter un roi enterré sous un empereur debout, et que ce n'est pas précisément Louis XVI qui nous gêne aujourd'hui. Mais au lieu d'aller vous faire un discours, je dois me contenter de vous envoyer mon toast à une balle. Salut et fraternité.

Voici le toast qui a été l'objet d'un grand scandale mais qu'occulté très vite par la guerre et la fin du régime impérial. Ce texte est aujourd'hui peu souvent cité :

A une balle.

Altesse,

Il y a huit jours, deux cent mille hommes rendaient un hommage solennel à ta victime. J'ai, moi, à te donner un conseil non moins solennel ; aujourd'hui 21 janvier. Ton crime veut sa peine ; l'aura-t-il ? Non ! Une balle d'empire brave les hautes cours et vit impunie, acquittée par le jury.

Eh bien ! tu, peux mériter ta grâce ; que dis-je ? ta réhabilitation.

Tu, peux changer ton éternel opprobre en, immortel honneur. Tu peux être plus historique et plus épique que l'épée de Judith, la flèche de Tell, la hache de Cromwell, le couperet de Robespierre et la balle même de Juarez.

Réfléchis !

Tu n'as qu'à faire aux mains d'un homme ce que tu as fait aux mains d'un prince.

Si ta mission est de tuer, tue au moins une fois, une dernière fois pour l'amour de l'humanité. Il est temps !...

O petite balle !

Tu peux être la vie comme la mort. Tout dépend de toi, de toi seul. Chacun t'invoque. Tout le monde t'attend, n'espère qu'en toi.

Toute le monde ! car si la France marche, le monde marche ; si elle penche, il tombe.

Petite balle de bon secours, relève tout.

Petite balle de l'humanité, délivre-nous !

Comment ?

Si tu ne devines pas, tu n'es pas digne de l'apprendre : reste infâme ! Si tu le sais, n'en dis rien, à personne. Si tu consens, plus de larmes. Ça mouille, la poudre ! Visé bien ! Comme avec le prince, n'aie pas la goutte aux mains, ne manque pas ton coup et si tu touches, sois en repos, tranquille. Deux cent mille hommes ont maudit ton crime, deux cents millions d'hommes béniront ta gloire.

Justice sera faite !<sup>19</sup>

La position de Pyat n'est pas aussi isolée que l'on peut le croire et nombre de proscrits partagent son point de vue sans le proclamer aussi ouvertement. Une des contributions majeures au débat sur l'avenir politique de la France est alors sans doute la redécouverte par l'ancien avocat Madier de Montjau, devenu conférencier en Belgique, de la traduction d'un pamphlet anglais de 1657, sur un hypothétique tyrannicide contre Cromwell. L'insinuation de la possibilité d'un tyrannicide contre Napoléon III y est tout aussi claire.

Ce toast vaut à Pyat d'être traduit, devant la Haute cour de Blois et pour échapper à sa condamnation, il retourne en exil en Angleterre. A l'annonce de la chute de l'Empire le 4 septembre, Pyat rentre à Paris et fonde un journal, le *Combat*, dans lequel, infatigable dénonciateur, il ne cesse d'attaquer le gouvernement de la Défense nationale. L'attitude de Pyat a été largement condamnée par ses confrères et ses congénères républicains. Henri de Rochefort l'accuse d'être un lâche de s'être toujours dérobé prudemment aux dangers auxquels l'exposaient les violences de ses polémiques et de ses discours. Il l'accuse de s'être tenu à l'abri pendant l'enterrement de Victor Noir et d'avoir le lendemain condamné à grands cris ceux qui n'avaient pas voulu mener le peuple à s'insurger durant cette manifestation.

### 3. Des paroles ou des actes ?

Comment doit-on à la fois – en conclusion – comprendre le relatif faible nombre des pamphlets et des pamphlétaires et leur impact qui est malgré tout souligné ? Les travaux de Marc Angenot qui en a dressé une typologie dans son ouvrage, *La parole pamphlétaire* peuvent apporter quelques éléments de réponse. Il écrit :

---

<sup>19</sup> A. Zévaès, *Les proscrits français de 1848 et de 1851 à Londres* (Fin), dans «La Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle», 21 (1924), n. 104, mai-juin, pp. 112-143.

Le pamphlétaire [...] réagit devant un scandale, une imposture, il a le sentiment de tenir une évidence et de ne pouvoir la faire partager, d'être dans le vrai, mais réduit au silence par une erreur dominante, un mensonge essentiel, une criante absurdité ; il jette un regard incrédule ou indigné sur un monde carnavalesque — alors que le satirique se contente de jeter un regard amusé sur ce carnaval où il a cessé de se reconnaître<sup>20</sup>.

*Napoléon le petit, Lettre à une balle* entrent bien dans cette catégorisation, en raison de la mission que leurs auteurs s'attribuent, du hiatus que ces textes mettent au jour entre la détention d'un pouvoir et sa légitimité, dans la forme même car la dénonciation passe par une parole pamphlétaire qui peut être comparée à un plaidoyer judiciaire. Le public postulé est soumis à la présomption d'ignorance. La divulgation des faits est présentée comme une nécessité<sup>21</sup>. Néanmoins c'est peut-être comme l'écrit Marc Angenot qu'il faut un scandale et qu'il soit saisi à chaud pour pouvoir être efficace. L'entre soi comme le temps de la réflexion et du débat interne s'accommodent peut être mal de la production dans la presse et à l'étranger. L'éloignement met à distance l'actualité brûlante. Mais dans le cas de Pyat, l'absence de reconnaissance par ses congénères et par le public empêchent aussi la parole de rejoindre l'acte. Au terme de cette présentation, l'impression finale donnée par ses politiques d'exil est nécessairement celle d'un inaccomplissement, mais aussi malgré tout d'une profusion de tentatives et de projets oubliés.

---

<sup>20</sup> M. Angenot, *La parole pamphlétaire, typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1995: «monde carnavalesque — alors que le satirique se contente de jeter un regard amusé sur ce carnaval où il a cessé de se reconnaître» (p. 21).

<sup>21</sup> Schoelcher écrit dans la préface à l'ouvrage *Le Gouvernement du deux décembre pour faire suite à l'histoire des crimes du deux décembre* (Londres, Jeffs, 1853) : «Nous avons pris soin de n'enregistrer que les faits patentés, reconnus, confessés par eux-mêmes» (p. IV).